



PROCES – VERBAL PROTOKOLL

ASTA Association Suisse de Tir à l'Arc
SBV Schweizer Bogenschützen-Verband
ASTA Associazione Svizzera di Tiro con l'Arco

PV de l'assemblée des délégués : Ittigen le 02 octobre 2010

2010/10/02

Présences

Werlen Jean-Pierre	Président de l'ASTA
Dielen Tom	1 ^{er} Vice président - Excusé
Vullioud Michel	2 ^{ème} Vice président - Excusé
Posse Eddy	Chef des finances
Dielen Tom	Chef de la commission sportive - Excusé
Bauer Clemens	Chef conseil entraîneurs
Perren Gérald	Chef arbitre
Klarer Paul	Chef commission technique
De Giuli Jean-Noël	Rédacteur de « l'archer » - Excusé
De Cocatrix Mario	Traducteur pour l'assemblée des délégués - Excusé
Strasser Norma	Secrétaire
Ernst Kurt	Traducteur ASTA

Ordre du jour

1. Bienvenue, appel et élection des scrutateurs.
2. Approbation de l'ordre du jour.
3. Mutations et exclusions éventuelles.
4. Approbations des procès-verbaux des AD 2009 et CP 2010.
5. Rapports annuels :
 - Du Président
 - De la commission des arbitres
 - De la commission technique
 - De la commission sportive
 - et du conseil des entraîneurs
6. Présentation des comptes annuels et rapport du chef des finances et des réviseurs des comptes
7. Décharge du comité.
8. Election :
 - Réélection du deuxième vice-président
9. Présentation et approbation du budget
10. Election :
 - Des réviseurs des comptes et d'un remplaçant.
11. Nomination de membres d'honneurs et d'autres honneurs.
12. Acceptation du calendrier des tournois et nominations des clubs organisant les prochains Championnats Suisses.
13. Motions : motion 2010/1 et 2010/3
14. Changement et approbation des statuts et des règlements.
15. Date de la prochaine AD (01 octobre 2011)
16. Divers

N°	Domaine	Descriptif / Décision
01	Bienvenue	<p>La séance débute à 10h00.</p> <p>Le président transmet les salutations à l'assemblée et nous informe que l'ASTA compte à ce jour 76 clubs, dont membres :</p> <p>41 Clubs sont présents ce qui représente 162 votes</p> <p>35 Clubs se sont excusés.</p> <p>12 Clubs ne se sont pas excusés.</p> <p>La majorité absolue est obtenue avec 82 voix</p>
02	Ordre du jour	L'ordre du jour est accepté à l'unanimité
03	Mutations des clubs	Nous n'avons pas reçu de démission de club pour cette année et aucun nouveau club ne nous a rejoint. La situation est stable pour 2010.
04	Procès verbaux de l'AD 2009 et de la CP 2010	L'assemblée approuve à l'unanimité le PV de l'assemblée des délégués 2009 et la conférence des présidents 2010.
05	Rapports annuels	<p>05.01 Rapport du président :</p> <p>Le président propose à toute l'assemblée de voter les rapports des différentes commissions</p> <p>L'assemblée accepte à l'unanimité tous les rapports.</p>
06	Présentation des comptes Cheffe des finances	<p>Mr. Posse informe l'assemblée qu'au vue de la problématique rencontrée cette année avec l'ancienne responsable, Mme Corinne Bachofner, nous n'avons pu vous présenter les comptes, étant donné qu'après de multiples courriers, restés sans réponses nous n'avons pas de chiffres exacts à présenter.</p> <p>La décision prise durant l'assemblée des délégués et après votation des personnes présentes, les comptes seront présentés lors de la conférence des présidents 2011.</p> <p>Le comité tient toutefois à s'excuser auprès de tous les clubs de ce désagrément indépendamment de sa volonté.</p>
07	Décharge du comité	Les vérificateurs de comptes nommés pour l'année 2010, n'ont pas été convoqués par l'ancienne cheffe des finances, étant donné que les comptes n'ont pas été présentés.
08	Elections	<p>08.01 Election du deuxième vice-président :</p> <p>Mr. Michel Vulliod nous a remis sa démission, son poste est à repourvoir.</p> <p>Votation : A l'unanimité Jean-Noël de Giuli est élu et prendra sa fonction dès ce jour.</p>

		<p>08.02 Poste du secrétariat :</p> <p>Le président informe l'assemblée que notre secrétaire Véronique Erné nous a donné sa démission après 6 ans au sein de notre association. Son nouvel engagement professionnel ne lui permet plus autant de disponibilité pour assumer ce poste. Par contre elle s'engage à former la nouvelle personne qui reprendra son activité.</p> <p>Le comité central propose à l'assemblée Mme Marie-Anne Horner comme nouvelle secrétaire</p> <p>Votation : Mme Horner est acceptée par des applaudissements.</p>
09	Présentation du budget	<p>Mr. Eddy Posse, présente à l'assemblée le nouveau budget pour 2011-2012.</p> <p><u>Votation :</u> 3 abstentions 38 OUI 0 NON</p> <p>Le budget est validé à la majorité par l'assemblée</p>
10	Réviseurs de comptes	<p>Les réviseurs de comptes pour la saison 2010-2011 sont :</p> <p>N° 1 Monica Ziegler N° 2 Teddy Bettex Réserve : Bernard Poggia</p> <p>Les vérificateurs de comptes sont applaudis et réélus pour une année.</p>
11	Nominations	<p>11.1 Membres d'honneurs :</p> <p>Le président nomme les 3 membres d'honneurs qui ont œuvré durant 20 ans à l'ASTA soit MM :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gahli Hani - Chuat Yves-André - Seilaz Dan <p>11.2 Diplômes ASTA</p> <p>Le président félicite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mr. Philippe Horner pour sa médaille d'or au championnat d'Europe Handisport à Vichy - MM Philippe Horner, Martin Imboden, Olivier Daniel Gradel pour leur médaille d'or, en équipe au championnat d'Europe Handisport à Vichy. - Mr. Axel Müller pour sa participation aux Jeux olympiques de la jeunesse, 9^e place <p>Le président à une pensée particulière pour les membres ou les familles des personnes qui sont décédées durant cette année, une minute de silence est faite à leur attention.</p> <p>Paul Klarer remet ensuite les distinctions à tous les clubs.</p>
12	Calendrier des tournois	<p>Monsieur Gérald Perren nous présente le calendrier des tournois pour la nouvelle année 2011</p> <p>Ce calendrier sera visible sur le site internet.</p> <p>L'assemblée demande de rajouter sur le site, le calendrier des tournois internationaux, cela sera fait suite à cette demande</p> <p>L'assemblée accepte à l'unanimité le calendrier tel que présenté.</p>

13 Motions

13.1 Motion 2010/ 1 « Journal l'Archer »

Dorénavant le journal de l'ASTA : « l'archer » sera mis sur le site internet en version informatique dès le 01.01.2011.
L'abonnement de Fr. 20.00 qui était au préalable facturé sera éliminé.
Par contre le prix des cotisations se verra augmentée de Fr. 10.00 pour les adultes et aucune modification pour les juniors.
Tous les clubs recevront avec le PV, les nouveaux tarifs mis en vigueur dès le 01.04.2011.

Votation Motion 2010/1

146 OUI
16 NON
0 abstention

La motion est acceptée à la majorité

Motion 2010 / 3 « motion de l'association Cantonale Bernoise »

Dès ce jour, les clubs qui ne s'excuseront pas lors des assemblées des délégués et de la conférence des présidents, recevront une facture de Fr. 300.00, qui sera reversé au cadre national.

Votation Motion 2010/3

143 OUI
19 NON
0 abstention

La motion est acceptée à la majorité

Motion 2010/2 Lyssach :

Le club de Lyssach proposait que chaque club bénéficie d'une seule voix pour les votations lors des assemblées

Votation Motion 2010/2

113 NON
49 OUI
0 abstention

La motion est rejetée à la majorité

Motion 2010/4 : Motion des entraîneurs

La commission des entraîneurs proposaient que la gestion des licences soient faites par un organe externe à l'ASTA (AP Swiss Informatique)

L'assemblée a pris la décision de retravailler sur ce point et cette motion sera reprise en 2011.

La motion 2010/4 est reportée en 2011.

14	Statuts et règlements	Dès le 01.04.2011, les statuts seront modifiés en fonction de l'acceptation du journal informatisé.
15	Prochaines Assemblées	Conférence des présidents : samedi 02 avril 2011 Assemblée des délégués : samedi 01 octobre 2011
16	Divers	<p>16.1 Présentation du futur centre de Tir à l'Arc de BSZ Rotten, par Mr. Markus Schmidt.</p> <p>*****</p> <p>16.2 Présence des arbitres aux tournois</p> <p>Le président informe les membres présents que dorénavant au minimum deux tournois 3D devront prendre des arbitres, faute de quoi, l'ASTA ne validera pas les championnats Suisses 3 D.</p> <p><u>Réponse de Lyssach :</u> Le président Lyssach relève que le président de l'ASTA n'a pas l'autorité compétente pour valider cette décision.</p> <p><u>Réponse du président de l'ASTA :</u> Mr. Werlen prend le droit de prendre cette décision, car il est l'organe suprême de l'ASTA, et il a l'autorité compétente pour ce genre de prise de décision.</p> <p>*****</p> <p>Présentation des structures J+S de Madame Ruth Siegenthaler, cheffe de l'organisation</p> <p>Le président informe l'assemblée qu'après la séance du matin, une présentation de J+S est organisée dans les mêmes locaux, à 14h00. Il invite tous les membres à participer à cette présentation unique-</p>

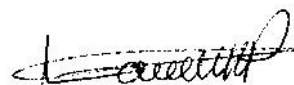
La séance est levée à 12h30

La secrétaire au procès-verbal

Norma Strasser

p.o. V. Erné

Lu et approuvé par :



Jean-Pierre Werlen – *Président*